

REUNION RES. WELLINGTON
DD 09.11.85

Sont présents ou représentés :

| | |
|--------------------|-----|
| MR. HUMIER | 75 |
| NV. WELLINGTON | 210 |
| MR. DECAESTECKER | 163 |
| MR. DECREM | 165 |
| MR. DENIES | 103 |
| MR. VAN GELDER | 163 |
| MR. VERMEIREN | 93 |
| MR. WALRAET | 163 |
| MR. CHARLIER | 96 |
| MEVR. MOERMAN 5J2) | 163 |
| MR. MOERMAN (C2) | 93 |
| MR. VAN LIER | 93 |
| MR. CLARA | 160 |
| MEVR. YKMAN | 100 |
| MR. WATTIEZ | 103 |
| MR. HEYMANS | 93 |
| MR. BOTTRIAUX | 163 |
| MR. CROMBEZ | 163 |
| MR. BOSCHMANS | 103 |
| MR. HUBERT | 103 |
| MR. TAQUET | 163 |
| MR. PREYERS | 93 |
| MR. DEBUYST | 103 |
| MR. VAN GEERT | 103 |
| MR. CHRISTYNS | 163 |
| MR. HABETS | 93 |
| MR. DEFORCHE | 93 |
| MR. DEMOULIN | 93 |
| MR. BRANKAERT | 93 |
| MR. SMETS | 163 |
| MR. ULEYN | 103 |
| MR. GIGNEZ | 143 |
| MR. THOMAS | 113 |
| MR. THOMAS | 93 |
| MR. MIGEOTTE | 163 |
| MR. MULLER | 90 |
| MR. WAGEMANS | 93 |
| MR. FOUCART | 143 |
| MR. BALUWE | 115 |
| MR. QUAEGEBEUR F. | 163 |
| MR. DECOCKER | 93 |
| MR. CLARA | 103 |
| MME. MORTIER | 206 |
| MR. VAN ACHTER | 123 |
| MR. MOSSELMANS | 103 |

5.575/10.006

De sorte que l'assemblée est en nombre

Le président Mr. Walraet, souhaite la bienvenue aux copropriétaires et ouvre la réunion.

1. Approbation du PV assemblée 10.11.84 et approbation des comptes 84/85.
Le PV de l'assemblée 1984 est approuvé sans discussions. Mr. Habets donne des explications sur les différents comptes. Le syndic fera parvenir séparément un aperçu/explication du compte "salaire" de la concierge. Comptes approuvés.
2. Sacs poubelles : Il est rappelé, par la présente, que chaque propriétaire doit envoyer ou remettre au Syndic (ou Concilier) les feuilles de contributions poubelles exercices 1984 et 1985 payées à la commune. Le Syndic essaiera d'obtenir le nombre de sacs auquel chaque paiement donne droit (25 pièces) soit $x 2 = 50$ sacs par propriétaire actuellement.
3. Paiements tardifs : Une discussion a lieu au sujet des propriétaires qui n'ont pas payé les frais dus à la copropriété. Il est décidé que le syndic enverra une dernière lettre recommandée au(x) propriétaire(s) en défaut. Si les montants dus ne sont pas payés, ils seront mis à charge du nouveau propriétaire (en cas de vente) ou le syndic appliquera rigoureusement l'acte de base et les décisions prises dans les réunions antérieures. Une autre possibilité reste : p.ex. le Juge ou le Tribunal de Paix. (la décision sera prise à ce sujet par le conseil de gérance)
4. Balcons : Malgré les promesses et l'accord écrit entre parties rien n'est fait jusqu'à présent. Mr. Quaegebeur informe les propriétaires qu'il mettra l'affaire entre les mains d'un avocat, s'il n'obtient pas satisfaction avant la fin de l'année.
5. Porte garage : Explication est donnée par le Syndic et le Conseil de gérance où l'affaire a déjà été discutée. Il a été convenu ce qui suit :

Le Westland prendra à sa charge ses quote-parts à raison de 70 % du coût d'achat de la porte, soit une Base de 157.000 Fr, étant entendu que 30 % représente 3 années de fonctionnement en faveur du Wellington seul, l'amortissement étant prévu en 10 ans.

Pour faciliter les décomptes, la clé de répartition suivante sera appliquée.

120/200 : pour compte de Westland 94200 -
80/200 : pour compte Wellington
200 représente le nombre total de garages et parkings.

et cela pour :

- la reprise
- consommation électricité
- entretien

Tout le monde est d'accord avec cette solution.

6. Election conseil de gérance et syndic

Comme il n'y a pas de candidats, l'assemblée marque son accord pour renouveler les mandats actuels, jusque la prochaine réunion annuelle.

Divers

A la demande de Mr. Vermeiren, le syndic signale que la réparation de la terrasse devant le bâtiment, sera fait prochainement.

Reste encore à voir si l'entrepreneur voudra faire cela dans le cadre de la garantie décennale. Le syndic s'en occupera.

Provision : comme il y a un manque assez important dans la caisse, le syndic est autorisé à augmenter la provision de certains propriétaires en cas de nécessité.

Frais concierge : Le syndic est prié de présenter l'année prochaine, le compte "nettoyage" Westland, et de donner un exposé du résultat.

Il examinera également la possibilité de faire raccorder la sonnette alarme ascenseur Westland à celle du Wellington et vice versa.

La réunion se termine à 15 h 45.

La Panne 15.11.85

